Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-212201065-20261026-2026_99-DE

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 26 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Francia JAFFRAIN, Noëlle LAUNAY, Maryline NIVET, Karine MACE, Mélanie FRELAUT, Laura BLEVIN, Valérie TRAISSAC, Lydie LETEXIER, Amandine HARNAY Messieurs Richard HAAS, Guillaume HAMON, Eric TOULGOAT, Jean-Yves HINAULT, Cécil MOUTON, Danick PICHOT, Yannick CHAPELAIN, Sébastien BOUL, Régis BEELDENS, Erwan MOISAN, Georges RIOU, Mathieu CHARLES, César LUCAS, Yann HAMON, Julien BALADI, Philippe BOUCHARD
Absents excusés	Madame Maéva VENIN (pouvoir donné à Marie-Gabrielle RAULT-NIZETTI)
Secrétaire de séance	Madame Sylvie GUIGNARD
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Benjamin PASCOU, Directeur Général des Services

Rapport n° 2026-99 **NOUVELLE COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

Rapporteur : Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Lors du Conseil du 21 avril dernier et selon l'article L 2121-22 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), les différentes commissions municipales ont été mises en place.

Par ailleurs, Monsieur Georges RIOU a été installé lors du conseil du 28 septembre dernier, à la suite de la démission de Madame Mélodie LESSIGNY.

Aussi, **je vous propose :**

- de prendre acte de la nouvelle composition des commissions municipales suivante *(voir tableau ci-annexé)* ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son remplaçant, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Le conseil municipal a pris acte de la nouvelle composition des commissions municipales.

Pour extrait conforme,
Langueux, le 27 octobre 2026
Le Maire,

Richard HAAS

COMMUNE DE LANGUEUX 22360

La Secrétaire de séance,

Sylvie GUIGNARD